

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 DLH 255 Location de volumes dépendant de l'immeuble 83-87 rue Marcadet / 46-48 et 50p, rue Ramey (18^{ème}) à l'Habitat Social Français (HSF) – Modification de l'état descriptif de division et avenant à bail emphytéotique.

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.451-1 et suivants ;

Vu le bail emphytéotique en date du 29 juin 1998 portant location au profit de la société HSF de trois volumes ayant pour assiette foncière les parcelles 83 à 87, rue Marcadet et 46 à 48 et 50p, rue Ramey (18^{ème}) et son avenant en date du 17 octobre 2011 ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2015 par lequel la Maire de Paris se propose de soumettre à son agrément la modification de l'état descriptif de division en volume de l'immeuble 83-87, rue Marcadet / 46-48 et 50p, rue Ramey (18^{ème}), la conclusion d'un second avenant au bail emphytéotique conclu le 29 juin 1998 au profit de HSF ainsi que l'indemnisation de la société HSF pour la perte de recettes locatives résultant de la restitution à la Ville de Paris, à la demande de celle-ci, de deux emplacements de stationnement précédemment inclus dans l'assiette du bail ;

Vu le projet modificatif de division volumétrique du Cabinet Forest et associés du 24 juin 2015 ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 18 septembre 2015;

Vu la saisine de Monsieur le Maire du 18^{ème} arrondissement en date du 23 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 18^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT au nom de la 5^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le projet modificatif de division volumétrique ci-joint portant sur l'immeuble 83-83 rue Marcadet / 46-48 et 50p, rue Ramey (18^{ème}).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à conclure avec la société l'Habitat Social Français (HSF), dont le siège social est situé 11, avenue de la Porte d'Italie (13e), un second avenant au bail à caractère emphytéotique portant location de trois lots de volume dépendant de l'immeuble communal situé 83-87, rue Marcadet/ 46-48 et 50p, rue Ramey (18^{ème}).

Cet avenant comprendra les dispositions suivantes :

- L'emprise du bail emphytéotique de HSF porte désormais sur les volumes n° 3, n° 4 et n° 11 du nouvel état descriptif de division volumétrique ;
- Toutes les autres dispositions du bail demeureront inchangées.

Article 3 : Les frais de géomètre ainsi que tous les frais entraînés tant par la rédaction que par la publicité de cet avenant, qui sera passé par devant notaire, seront à la charge de la Ville de Paris (Direction des familles et de la petite enfance).

Article 4 : Une indemnisation d'un montant de 43.242 € sera versée par la Ville de Paris (Direction des familles et de la petite enfance) à la société HSF au titre de la perte des recettes locatives résultant de la restitution à la Ville de Paris, à la demande de celle-ci, de deux emplacements de stationnement précédemment inclus dans l'assiette du bail.

Article 5 : Les dépenses visées aux articles 3 et 4 seront imputées à l'article 678 rubrique 64 chapitre 67, centre financier 30-07, du budget municipal de fonctionnement pour les exercices 2015 et suivants de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO